

APPEL DE COTISATION

Valable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Pour participer aux activités de LAON ACCUEILLE, il est impératif d'être adhérent, pour cela il faut être à jour de sa cotisation.

La cotisation, qui est familiale, est de 24 € et doit être réglée par chèque libellé à l'ordre de : LAON ACCUEILLE

Le chèque ainsi que la fiche sont à adresser à :

Jean-Paul DEVOET

21 rue Jean Moulin 02840 Athies sous Laon

Joignez également une enveloppe timbrée à votre adresse, pour recevoir rapidement votre carte de membre.

Pour vous souvenir de l'envoi de votre cotisation, notez ici :

Cotisation adressée à LAON ACCUEILLE le :



Fiche à joindre à votre envoi lors du règlement de votre cotisation

Monsieur, Madame, Mademoiselle,

NOM :

Prénom (s)

Adresse :

Téléphone

Mail

Chèque de 24 € joint.

PS : Je souhaite aider "LAON ACCUEILLE" en étant :

Accueillant, Animateur de Administrateur